

Compte rendu général des Conseils de Territoire (Juillet 2021)

Tenus en juin-juillet (du 30 juin au 9 juillet) 2021, les 6 conseils de territoire ont réuni 176 personnes des quartiers de la Ville. Ils ont permis en premier lieu d'expliquer la démarche en cours de participation citoyenne de la ville. Un temps d'écoute mutuelle a ensuite été organisé, afin d'échanger sur des problématiques de quartier, toujours dans le même objectif d'améliorer la qualité de vie des habitant.e.s et plus globalement la vie de la Commune. Un troisième temps a permis de présenter les projets déposés au budget participatif. Certains habitant.e.s ont souhaité s'impliquer dans les projets présentés.

1 / Les Participant.e.s :

Issac - Cerillan	Femmes	Hommes	Centre – La Boétie	Femmes	Hommes
Nombre d'habitants :	8	13	Nombre d'habitants :	6	15
Nombre Mairie :	4	5	Nombre Mairie :	4	5
Gajac Berlican	Femmes	Hommes	Hastignan - Caupian	Femmes	Hommes
Nombre d'habitants :	8	10	Nombre d'habitants :	8	14
Nombre Mairie	3	5	Nombre Mairie :	3	6
Corbiac - Villagexpo	Femmes	Hommes	Magudas	Femmes	Hommes
Nombre d'habitants :	13	13	Nombre d'habitants :	4	8
Nombre Mairie :	4	5	Nombre Mairie :	5	6

2/ Les budgets participatifs :

a. Présentation générale :

- **37 projets** ont été déposés: on peut observer une parité femme-homme entre les dépositaires : 22 femmes et 15 hommes ont déposé un projet.

- **23 projets** sont sélectionnés pour être proposés à l'analyse approfondie et soumis à l'avis du Conseil Citoyen.

Les autres projets sont réorientés dans des groupes de projets ou sont déjà mis en place par la Ville.

b. Les projets réorientés :

Ils ont été organisés selon trois grandes thématiques.

« Plan Vélo et autres mobilités actives»	« animation et culture »	« écologie et environnement »
4 projets	5 projets	4 projets

c. Les projets de quartier présentés :

Voir page 3

<p style="text-align: center;">Conseil de territoire Issac – Cérillan – Le Lignan</p> <p>1. « Sauve qui peut » d’Ethan présenté par sa mère, Isabelle. 2. « Parcours pédagogique », présenté par Fabrice.</p>	<p style="text-align: center;">Conseil de territoire Centre – La Boétie</p> <p>1. "Jardinez en Jalles" présenté par Agnès (qui en a déposé 4 en tout) 2. "Asseyons-nous et bavardons" présenté par Valérie 3 : "Le composteur collectif" présenté par Christophe 4 : "VéloO2 - Coup de pouce" présenté par Dominique 5. " Guinguette" proposé par Hélène et présenté par un proche au conseil de territoire. 6. "Arbres fruitiers" – présenté par Pascale. 7 et 8 : "Jardins partagés " - présentés par Agnès</p>	<p style="text-align: center;">Conseil de territoire Gajac – Berlincan</p> <p>1. Poubelle ludique – projet présenté par son porteur Gilles 2. Espace d’accueil pour pré-ados - présentée par Karima 3. Plantations de légumes – présenté par Denis-Pierre</p>
<p style="text-align: center;">Conseil de territoire Hastignan – Caupian – La Garenne</p> <p>1. Plantation d'arbres – présenté par Arnaud 2. Équipements cyclistes – présenté par Mireille 3. Partage2Co : permettre l'accès à tous aux outils numériques – présenté par Christophe</p>	<p style="text-align: center;">Conseil de territoire orbiac – Villagexpo</p> <p>1. "Boîte à livres" – présenté par Anne-Gaëlle 2. "Cheminement planté et poétique" – présenté par Cathy</p>	<p style="text-align: center;">Conseil de territoire Magudas</p> <p>1. Parcours pédagogique – Présenté par Alain T. 2. Abri collectif – présenté par Alain L. 3. Terrain de Pétanque – déposé par Rolande et présenté par Jérôme Cazeaux. 4. Parcours sportif santé – projet déposé par Raphaëlle, présenté par Laurent Kressmann 5. Boîte à livre – projet déposé par Séverine</p>

4/ Questionnements des participant.e.s :

Plusieurs interrogations et préoccupations ont été soulevées aux conseils de territoire.

a. La présence des sangliers

Réponse donnée par les élu.e.s ou le Maire :

Les présences des sangliers est en expansion sur les Communes en lisière urbaine. C'est un constat partagé. Les associations de chasseurs depuis plusieurs années organisent une battue annuelle qui n'est plus suffisante.

Même si les clôtures des domaines privés sont une des solutions pour éviter leur passage, il n'en reste pas moins que leur prolifération est une préoccupation.

Des discussions sont en cours pour augmenter le nombre de battue.

b. La prolifération des moustiques

Réponse donnée par les élu.e.s ou le Maire :

Une plaquette est disponible en Mairie et sur le site internet pour expliquer les bonnes pratiques et notamment que c'est une affaire de tous que d'agir en prévention de leur prolifération. La Métropole – et les Villes – ne peuvent plus agir comme avant pour désinfecter les zones.

Sur le moyen et long terme, la fauche tardive, l'augmentation du nombre d'oiseaux seront des leviers à la baisse du nombre de moustiques.

c. Les travaux de l'été – et notamment en centre ville

Réponse donnée par les élu.e.s ou le Maire :

Les travaux de l'été sont à la fois des corrections de malfaçons effectuées par les entreprises lors des travaux initiaux ; et des préparations de la voirie pour l'arrivée de projet structurant tel que le BHNS et d'aménagement d'un nouveau lieu de vie tel qu'à Cerillan.

d. Contrôle de la vitesse des véhicules et vidéosurveillance

Réponse donnée Réponse donnée par les élu.e.s ou le Maire :

La Ville poursuit sa dotation de la Police Municipale d'outils permettant le contrôle de vitesse avec une modalité tout d'abord de prévention puis de répression (amende).

Il s'agira de permettre aux riverains qui le souhaitent d'avoir les résultats de ces contrôles régulièrement. Il s'agit aussi d'alerter la Police Municipale quand une résurgence de problèmes intervient dans des quartiers ou des rues.

En ce qui concerne la vidéosurveillance, le sujet a été largement évoqué au conseil de quartier de Gajac : elle sert essentiellement à la Police judiciaire dans le cadre d'enquête et de dépôt de plainte par un visionnage des images enregistrées. Ces images sont archivées et détruites conformément à la loi. Il s'agit du strict respect des compétences de la Ville et des lois de protection des données. Pour sortir d'une représentation erronée, la vidéosurveillance n'est pas un service où un agent de police municipale regarde en direct des caméras qui lui permettent d'agir dans l'instant en cas d'infraction.

..!.